

RAPPORT DE PRESENTATION BUDGETA ANNEXE PORT AUGUIER BUDGET PRIMITIF - ANNEE 2021

Le budget primitif 2021 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors du conseil municipal du 26 février dernier. Il transpose sous forme de propositions nouvelles ces orientations, intègre également la reprise des résultats de l'exercice 2020.

Le présent rapport de présentation abordera successivement :

- la balance générale
- les opérations d'ordre
- les propositions nouvelles de la section d'exploitation
- les propositions nouvelles de la section d'investissement

A/ BALANCE GENERALE DU BUDGET

Le budget primitif 2021 s'élève à 588 K€. Son volume global est en augmentation 13% du fait de l'inscription d'une enveloppe de travaux plus élevée que d'ordinaire. Il est composé de propositions nouvelles et des reports de résultats. Il se divise en deux sections :

- ☞ **la section d'exploitation** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port **s'équilibre à 344 406,08 €** ;
- ☞ **la section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port **243 130,00 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	229 680,00	129 739,78	8 900,00	241 670,00	238 580,00	371 409,78
Opérations d'ordre	1 460,00	214 666,30	214 666,30	1 460,00	216 126,30	216 126,30
Opérations de l'exercice	231 140,00	344 406,08	223 566,30	243 130,00	454 706,30	587 536,08
Résultats reportés	113 266,08		19 563,70		132 829,78	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
Total du budget	344 406,08	344 406,08	243 130,00	243 130,00	587 536,08	587 536,08
Pour mémoire, budget 2020	306 739,73	306 739,73	213 607,88	213 607,88	520 347,61	520 347,61

B/ LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre ne donnent lieu ni à décaissement, ni à encaissement et représentent une enveloppe globale de 216 K€.

Il s'agit, pour l'essentiel, des dotations aux amortissements (100 K€), des subventions transférées au compte de résultat (1 K€) et du virement dégagé par la section d'exploitation destiné au financement de la section d'investissement qui passe de 95 K€ en 2020 à 115 K€.

C/ LES RECETTES D'EXPLOITATION

Elles sont estimées pour l'exercice 2021 à 230 K€ et augmentent de 5,66% par rapport au budget 2020, ce qui représente environ 12 K€.

Compte	Libellé	Budget 2020	BP 2021	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
70	Ventes de produits, services, marchandises	217 375,00	229 400,00	12 025,00	5,53%
707	Redevances d'amarrage	216 000,00	228 000,00	12 000,00	5,56%
7088	Autres produits d'activités annexes	1 375,00	1 400,00	25,00	1,82%
75	Autres produits de gestion courante		280,00	280,00	
	S/TOTAL	217 375,00	229 680,00	12 305,00	5,66%
002	Résultat reporté	88 294,73	113 266,08	24 971,35	28,28%
	TOTAL	305 669,73	342 946,08	37 276,35	12,19%

• LES VENTES DE PRODUITS, SERVICES ET MARCHANDISES

Avec 229 K€, ce poste évolue de 5,53%. Il est composé majoritairement des redevances d'amarrage dont le seul produit est estimé à 228 K€. La prévision a été ajustée aux encaissements de 2020. Le reste correspond au produit de la liste d'attente (1 K€).

• LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Les 280 € correspondent à la part salariale des tickets restaurant c'est-à-dire la moitié de leur valeur faciale.

D/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port, à la gestion financière et aux opérations exceptionnelles.

Le montant de ces charges a été estimé à 128 K€ soit + 10,43% par rapport au budget 2020.

Compte	Libellé	Budget 2020	BP 2021	Variation Budget/BP	
				En euros	En %
011	Charges à caractère général	75 345,00	80 588,78	5 243,78	6,96%
60	Autres achats	3 675,00	3 640,00	-35,00	-0,95%
61 & 62	Service extérieurs	40 420,00	42 548,78	2 128,78	5,27%
63	Impôts et taxes	31 250,00	34 400,00	3 150,00	10,08%
012	Charges de personnel	34 400,00	39 060,00	4 660,00	13,55%
621x	Personnel extérieur	14 200,00	17 031,00	2 831,00	19,94%
633 & 64x	Masse salariale	20 200,00	22 029,00	1 829,00	9,05%
65	Autres charges de gestion courante	200,00	1,00	-199,00	-99,50%
66	Charges financières	4 040,00	3 470,00	-570,00	-14,11%
67	Charges exceptionnelles	300,00	300,00	0,00	0,00%
69	Impôts sur les bénéfices	3 200,00	6 320,00	3 120,00	97,50%
	TOTAL	117 485,00	129 739,78	12 254,78	10,43%

• **LES CHARGES À CARATÈRE GÉNÉRAL**

Ces charges constituent le premier poste de dépenses avec 81 K€ (+ 6,96%). Elles se répartissent principalement comme suit :

- fluides : 2 K€ ;
- fournitures et petit équipement nécessaires à l'équipe technique pour réaliser les travaux en régie, 2 K€ ;
- l'entretien des quais et du bâtiment, 3 K€ ;
- l'entretien des mouillages, 1 K€
- l'évacuation des sédiments suite à l'opération de recalibrage, 31 K€ ;
- des honoraires pour 3 K€ ;
- les taxes foncières pour 15 K€ ;
- la Cotisation Foncière des Entreprises pour 1 K€
- la redevance domaniale, la redevance spéciale et la taxe de séjour pour un total de 20 K€.

• **LES CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel représentent une enveloppe de 39 K€ qui se ventilent entre la masse salariale du personnel et la refacturation du budget de la ville et du port Saint-Pierre pour la mise à disposition d'agents administratifs et techniques. Cette refacturation représente 17 K€ pour 2021.

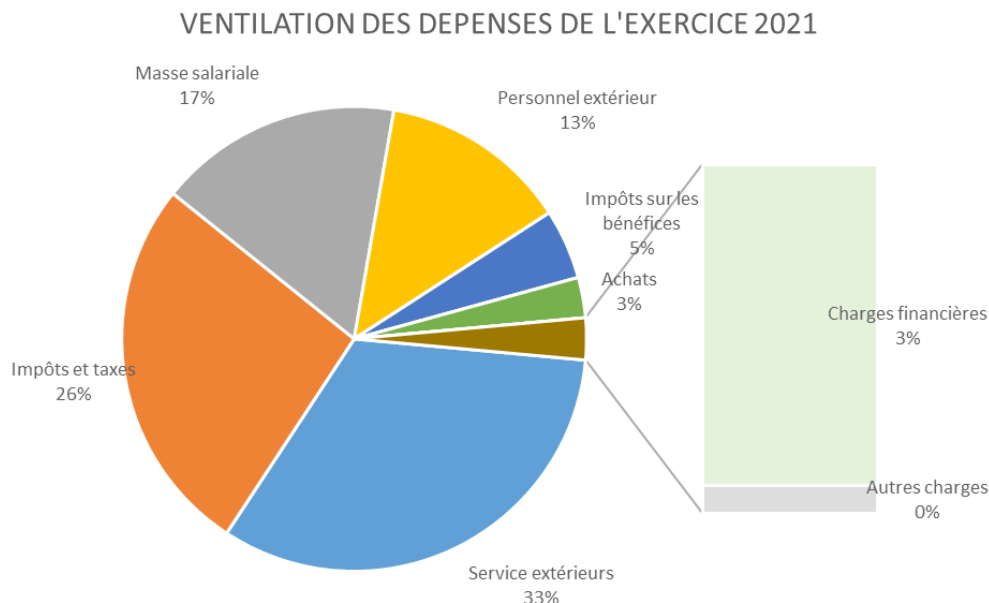
S'agissant de l'enveloppe affectée à la rémunération du personnel permanent, l'enveloppe de 22 K€, tient compte de l'évolution naturelle des salaires (GVT – Glissement Vieillesse Technicité).

• **LES CHARGES FINANCIÈRES**

Le prévisionnel de ce poste est de 3 K€ soit – 14,11% par rapport au budget 2020.

• **LES AUTRES CHARGES**

D'un montant total de 7 K€ contre 4 K€ au budget 2020, ces charges sont consacrées essentiellement à l'impôt sur les bénéfices, au titre du solde 2020 et des acomptes 2021.



E/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement **représenteront pour cet exercice la somme de 9 K€**. Il s'agit uniquement d'un emprunt d'équilibre dont le montant sera ajusté en fonction du montant de l'opération « recalibrage » d'une part, et du niveau de l'autofinancement d'autre part.

F/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 242 K€. Ils comprennent essentiellement les dépenses dites d'équipement ainsi que les remboursements d'emprunts.

• L'EQUIPEMENT

Parmi ces dépenses qui représentent 88% du budget, on distingue :

- Is travaux de reprise d'un quai pour 106 K€
- l'opération de recalibrage, 60 K€
- le remplacement de mouillages, 39 K€
- l'installation d'un pont hertzien, 5 K€
- passage en alarme IP, 1 K€
- du matériel de bureau et informatique, 2 K€

• LES EMPRUNTS

L'inscription au titre du remboursement en capital de la dette s'élève à 28 K€.